

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2013

## AFFAIRES GÉNÉRALES

DCM 2013/40 Affaires Générales : Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2013/36 du 08 juillet 2013 Séjour « classe de découverte » de l'école de l'Etoile - Signature d'un contrat avec la Base du Parc Éclaireuses et Éclaireurs de France située à Morbecque.

Décision n° 2013/37 du 08 juillet 2013 Participation des familles pour la classe de découverte 2013 de l'école de l'Etoile.

Décision n° 2013/38 du 08 juillet 2013 Tarification des repas servis au restaurant scolaire - Année 2013-2014 (Hors Accueil de Loisirs).

Décision n° 2013/39 du 08 juillet 2013 Avenant n° 2 au marché de restauration scolaire et extrascolaire.

Décision n° 2013/40 du 17 juillet 2013 Spectacle de Noël pour les scolaires.

Décision n° 2013/41 du 17 juillet 2013 Spectacle de Noël à la bibliothèque municipale.

Décision n° 2013/42 du 18 juillet 2013 Autorisation d'occupation précaire de la parcelle cadastrée BC n° 473.

Décision n° 2013/43 du 24 juillet 2013 Attribution du marché de vêtements professionnels.

Décision n° 2013/44 du 25 juillet 2013 Spectacle culturel - L'Autre Route.

Décision n° 2013/45 du 25 juillet 2013 Spectacle culturel - De bric & de broc cie.

Décision n° 2013/46 du 26 juillet 2013 Attribution du marché organisation d'un séjour type « classe de neige » pour les enfants scolarisés dans les écoles municipales d'Oye-Plage, écoles Les Sables et Les Oyats.

Décision n° 2013/47 du 26 juillet 2013 Attribution du marché de location d'illuminations de fin d'année pour une période de deux ans.

Décision n° 2013/48 du 02 août 2013 Attribution d'une mission d'accompagnement comptable des associations ansériennes.

Décision n° 2013/49 du 22 août 2013 Attribution du marché pour la maintenance d'un parc de système reprographie multifonctions.

Décision n° 2013/50 du 22 août 2013 Convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais.

Décision n° 2013/51 du 22 août 2013 Convention de prêt gratuit d'un raconté tapis pour la bibliothèque.

Décision n° 2013/52 du 03 septembre 2013 Convention de prêt gratuit d'une carpette-lisette pour la bibliothèque municipale.

Décision n° 2013/53 du 04 septembre 2013 Convention de prêt gratuit d'une malle de livres pour la bibliothèque municipale.

Décision n° 2013/54 du 04 septembre 2013 Convention de prêt gratuit d'un raconté tapis pour la bibliothèque municipale.

Décision n° 2013/55 du 04 septembre 2013 Concert « Verdissimo ».

Décision n° 2013/56 du 09 septembre 2013 Mise à disposition de la salle « Jean Crinon » - Convention avec l'association dénommée Office Municipal d'Animation d'Oye-Plage.

Décision n° 2013/57 du 09 septembre 2013 Mise à disposition de la salle « Jean Crinon » - Convention avec l'association dénommée Office Municipal d'Animation d'Oye-Plage.

Décision n° 2013/58 du 13 septembre 2013 Convention de formation par la voie de l'apprentissage.

Décision n° 2013/59 du 13 septembre 2013 Mise à disposition de la salle « Jean Crinon » - Convention avec l'association dénommée Le Club Ansérien du 3<sup>ème</sup> Age.

Décision n° 2013/60 du 18 septembre 2013 Spectacle de Noël pour les scolaires.

Décision n° 2013/61 du 18 septembre 2013 Mise à disposition de personnel qualifié, compétent dans le cadre de la participation des intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles primaires publiques.

Décision n° 2013/62 du 19 septembre 2013 Participation des familles au séjour « Classe de neige 2014 » à LA CHAPELLE D'ABONDANCE en HAUTE-SAVOIE des écoles LES SABLES et LES OYATS.

### **DCM 2013/41 Affaires Générales : Remplacement d'un adjoint démissionnaire - Élection.**

Le Conseil Municipal, a procédé à l'élection au scrutin secret

Candidature : Madame Françoise HOT

Résultat :

Votants : 26

Blancs et nuls : 10

Suffrages exprimés : 16

Madame Françoise HOT est élue à la majorité absolue : Adjointe au Maire, déléguée aux Finances et à la Fiscalité.

**DÉCIDE** de mettre à jour le tableau du Conseil Municipal.

### **DCM 2013/42 Affaires Générales : Approbation de la modification des statuts de la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais (FDE) / Élection des membres.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par **22 VOIX POUR** et **4 ABSTENTIONS** : **Monsieur Christian GANAYE, Monsieur Josian STREBELLE, Monsieur Jean-Pierre ROMBEAUX, Madame Murielle HANTSCHOOTTE.**

- **APPROUVE** la modification des statuts de la Fédération telle que rédigée dans la délibération du Comité Syndical du 15 juin 2013.

## **AFFAIRES SCOLAIRES**

### **DCM 2013/43 Affaires Scolaires : Renouvellement de la convention avec le Conseil Général du Pas-de-Calais relative au transport des élèves de primaire et de maternelle habitant à moins de trois kilomètres de l'école.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**,

- **APPROUVE** le projet de renouvellement de la convention avec le Conseil Général du Pas-de-Calais relative au transport des élèves de primaire et de maternelle habitant à moins de trois kilomètres de l'école,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

### **DCM 2013/44 Affaires Scolaires : Fixation de la participation aux charges de fonctionnement et de fournitures scolaires des écoles publiques pour les enfants scolarisés à l'extérieur de leur commune de résidence - Année scolaire 2012-2013.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **DÉCIDE** pour l'année scolaire 2012-2013,

- de **FIXER** la participation de la ville aux charges de fonctionnement et de fournitures scolaires, pour les enfants des communes extérieures fréquentant les écoles d'Oye-Plage à 50 €,

- de **PARTICIPER** aux frais de fonctionnement et de fournitures scolaires, à la demande des communes extérieures recevant des enfants ansériens, dans leurs écoles publiques :
- soit par accord de réciprocité au montant réclamé par la commune d'accueil dans la limite de 50 €,
  - soit à hauteur du montant des charges de fonctionnement de la ville d'Oye-Plage fixé à 50 €.

## **URBANISME**

### **DCM 2013/45 Urbanisme : Projet de Schéma de COhérence Territoriale.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par **12 VOIX POUR 11 ABSTENTIONS** : Madame Mireille **RIQUEMBOURG**, Madame Monique **ROBILLART**, Madame Martine **LAVIÉVILLE**, Madame Laura **KOLODZIEJCZAK**, Monsieur Albert **RÉMY**, Madame Jeanne **CARPENTIER**, Madame Manuella **HORTHEMEL**, Monsieur Christian **GANAYE**, Monsieur Josian **STREBELLE**, Monsieur Jean-Pierre **ROMBEAUX**, Madame Murielle **HANTSCHOOTTE**, et **3 VOIX CONTRE** : Monsieur Pierre **CATO**, Monsieur José **RIVAS**, Madame Véronique **LEROY**

**ÉMET** un avis favorable au projet de SCOT sous réserve que les demandes formulées ci-avant soient prises en compte lors de l'approbation du Schéma de COhérence Territoriale du Calaisis par le comité syndical du SYndicat Mixte du PAys du Calaisis, faute de quoi l'avis sera réputé défavorable.

## **FINANCES**

### **DCM 2013/46 Finances : Taxe locale sur la consommation finale d'électricité - Actualisation du coefficient multiplicateur de la taxe.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par **22 VOIX POUR** et **4 VOIX CONTRE** : Monsieur Christian **GANAYE**, Monsieur Josian **STREBELLE**, Monsieur Jean-Pierre **ROMBEAUX**, Madame Murielle **HANTSCHOOTTE**.

- **FIXE** comme suit le coefficient multiplicateur applicable au titre de l'année 2014 sur la consommation finale d'électricité à 8,44,
- **AUTORISE** le recouvrement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité,
- **NOTIFIE** cette décision aux services préfectoraux,
- **CONFIE** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 la perception et le contrôle de la taxe par la FDE 62,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention à établir en ce sens.

### **DCM 2013/47 Finances : Acquisition en VEFA auprès d'Habitat 62-59 Picardie de la partie du complexe immobilier dédiée à la médiathèque municipale.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par **22 VOIX POUR** et **4 ABSTENTIONS** : Monsieur Christian **GANAYE**, Monsieur Josian **STREBELLE**, Monsieur Jean-Pierre **ROMBEAUX**, Madame Murielle **HANTSCHOOTTE**.

- **CONFIRME** l'acquisition en Vente en Etat Futur d'Achèvement d'un local à aménager en rez-de-chaussée d'un ensemble immobilier appartenant à Habitat 62-59 Picardie S.A. au prix de **736.884,58 € H.T.**,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte, administratif ou notarié ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

**DCM 2013/48 Finances : Assujettissement des logements vacants depuis plus de deux ans à la taxe d'habitation.**

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **DÉCIDE** d'ASSUJETTIR les logements vacants depuis plus de deux ans à la taxe d'habitation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**JEUNESSE ET SPORTS**

**DCM 2013/49 Jeunesse et Sports : Demande de CNDS au titre de l'année 2014 pour la réhabilitation et l'extension de la salle Eole et pour la construction d'une salle de tennis de table.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **22 VOIX POUR** et **4 ABSTENTIONS** : **Monsieur Christian GANAYE, Monsieur Josian STREBELLE, Monsieur Jean-Pierre ROMBEAUX, Madame Murielle HANTSCHOOTTE.**

- **SOLLICITE** une subvention de 190.295,00 € HT, au titre du CNDS 2014, représentant 18.95% du montant estimé des travaux évalués à 1.004.223,05 € HT, soit 20% de la dépense subventionnable.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès des services de l'État et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**PERSONNEL**

**DCM 2013/50 Personnel : Rémunération de stagiaires universitaires pour des missions ponctuelles.**

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **DÉCIDE** de **COMPLÉTER** la délibération du conseil municipal du 19 mars 2010 comme suit : *ou, au cours d'une même année scolaire ou universitaire, à deux mois consécutifs ou non.*

**DCM 2013/51 Personnel : Création de deux emplois permanents à temps complet d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par **24 VOIX POUR** et **2 ABSTENTIONS** : **Monsieur Christian GANAYE, Monsieur Jean-Pierre ROMBEAUX.**

- **AUTORISE** la création à compter du 15 octobre 2013 de deux emplois permanents à temps complet d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe.

**DCM 2013/52 Personnel : Modification du tableau des effectifs.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **24 VOIX POUR** et **2 ABSTENTIONS** : **Monsieur Chrisitan GANAYE, Monsieur Jean-Pierre ROMBEAUX.**

- **DÉCIDE** de **MODIFIER** l'effectif du personnel communal,

- **AUTORISE LA MISE À JOUR** du tableau des effectifs du personnel.